



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le **30 JUIN 2017**

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de MORHANGE

1 Place Berot

Affaire suivie par Romain DECCO
romain.decco@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 84

57340 MORHANGE

Objet : Dossier de déclaration concernant les épandages de boues de la station d'épuration de MORHANGE

Réf : RD/CP – ASPE-L9

P.J : 1 dossier
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

les épandages de boues de la station d'épuration de MORHANGE

Ce dossier a été déposé par : Communauté de Communes Agglo Saint-Avold
Centre Mosellan

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récepissé de déclaration n° 57-2017-00224** » en date du 22 mai 2017, accompagné du courrier de notification.

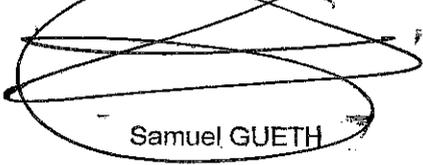
Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.



A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

L'Adjoint au Chef du SABE
Chef de la Division Environnement



Samuel GUETH

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- Communauté de Communes Agglo Saint-Avoid Centre Mosellan
- Chambre d'agriculture – Ch. VELJA